

Canada

FLEET HELICOPTERS

The Canadian Coast Guard is known as a pioneer in helicopter usage. Helicopter technology was still in its infancy in 1950 when a Sikorsky S51 was assigned to the Arctic supply ship C.D. HOWE.

By 1958, nine helicopters were in service with the Fleet with most operations still conducted from the ships. A Bell 47 had been deployed to Quebec in support of winter ice-breaking and navigation aids, and another to Dartmouth to serve Eastern Canada, on land and at sea.

The advent of helicopters was welcomed by ships' crew on light-station supply missions who no longer had to carry food, fuel and equipment by hand over rugged terrain.

The Coast Guard Fleet now has 35 helicopters engaged in ice reconnaissance and ice escort; maintenance, construction and resupply of fixed aids; ships' services, crew changes, mail and supplies; and support to other programs such as hydrographic research and exploration, offshore fisheries, pollution patrol and clean-up, secondary search and rescue and medical evacuations.

In 1983 the Coast Guard began replacing its light utility helicopters with twin-engine craft. Two new MBB 105s were delivered to Maritimes Region in 1983, followed by two to Western Region in 1985. A contract was signed in 1986 for delivery of twelve more twin engine MBBs to replace the oldest and most obsolescent Bell models and the Alouettes.

HÉLICOPTÈRES DE LA FLOTTE

La Garde côtière canadienne fait figure de pionnier dans l'utilisation des hélicoptères. Déjà en 1950, alors que la technologie des hélicoptères n'en était qu'à ses débuts, un Sikorsky S51 était affecté au *C.D. Howe*, un ravitailleur de l'Arctique.

En 1958, la flotte comptait neuf hélicoptères dans ses rangs; la plupart des opérations s'effectuaient alors depuis les navires. Un appareil Bell 47 était détaché à Québec pour y appuyer les opérations de déglaçage et d'aide à la navigation, et un autre à Dartmouth, pour desservir l'est du Canada et mener également des opérations basées à terre.

L'avènement des hélicoptères allait recevoir un accueil fort favorable auprès des membres d'équipage chargés de l'approvisionnement des phares. Ils n'auraient plus à transporter, sur un terrain accidenté, des charges souvent très lourdes.

La flotte de la GCC compte aujourd'hui 35 hélicoptères qui ne cessent de prouver leur utilité: reconnaissance des glaces et service d'escorte; entretien, construction et approvisionnement des aides fixes; services aux navires (changement d'équipage et livraison du courrier); et participation à d'autres programmes tels que l'exploration et la recherche hydrographiques, la pêche hauturière, la surveillance de la pollution et les opérations de nettoyage, des missions complémentaires de recherche et de sauvetage, et les évacuations médicales.

En 1983, la Garde côtière commençait à remplacer ses monomoteurs par des bimoteurs. Deux MBB 105 étaient livrés à la Région de l'Ouest en 1985. L'année suivante, on passait une commande de douze bimoteurs MBB destinés à remplacer les anciens appareils Bell et les Alouettes.

Canadian Coast Guard | Garde côtière canadienne

TP 8468